

- (4) Le recours à des mesures sociales et autres afin de réduire le nombre de ceux qui abandonnent les études au niveau secondaire et ainsi d'accroître sensiblement la proportion des finissants à ce niveau.
- (5) Des efforts énergiques de façon à assurer l'amélioration de la qualité et des méthodes d'enseignement par la recherche, l'emploi de nouvelles techniques et le relèvement des qualifications des enseignants.
- (6) Une plus étroite collaboration entre les hommes d'affaires, la main-d'œuvre et les services d'éducation ainsi que de meilleurs services d'orientation des étudiants au sujet des besoins futurs en main-d'œuvre et des moyens les plus efficaces de répondre à ces besoins.

Croissance économique et disparités régionales

La juste participation de chaque région au développement général de l'économie nationale est depuis longtemps pour la population canadienne un but qui se dérobe à son atteinte et l'objet de constantes préoccupations. Le Conseil a montré, dans son étude, qu'au cours des quarante dernières années, il y a eu relativement peu de progrès dans la réalisation d'un meilleur équilibre en ce sens. Malgré l'application de divers programmes et politiques, de grandes disparités ont persisté dans le revenu moyen par habitant. Il y a eu constamment aussi de grandes différences dans le degré auquel les ressources humaines et matérielles de chacune des régions ont trouvé des occasions d'emploi productif; la prospérité nationale a toujours eu tendance, il est vrai, à exercer son heureuse influence dans toutes les régions, mais une rapide croissance nationale n'a jamais été en soi suffisante pour réduire de façon prononcée ou durable ces différences fortes et tenaces.

L'état suivant laisse voir, en dollars courants, le niveau régional du revenu personnel par habitant, à l'égard de trois groupes d'années choisis. L'ordre des provinces est celui de leur revenu en 1963 et les chiffres représentent la moyenne de trois années centrées sur l'année indiquée.

<u>Province</u>	<u>1947</u>	<u>1947</u>	<u>1963</u>
	\$	\$	\$
Ontario.....	509	981	2,025
Colombie-Britannique (y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest).....	535	990	1,966
Alberta.....	509	923	1,750
Saskatchewan.....	449	818	1,749
Manitoba.....	455	875	1,721
Québec.....	378	709	1,521
Nouvelle-Écosse.....	299	676	1,302
Nouveau- Brunswick.....	277	609	1,167
Île-du-Prince-Édouard.....	248	477	1,115
Terre-Neuve.....	1,009
MOYENNE PROVINCIALE.....	407	783	1,532

Ce qui frappe surtout dans ces comparaisons c'est le fort pourcentage d'écart de revenu entre la province du haut et celle du bas de la liste, et l'absence à peu près complète de variations dans l'ordre des provinces, du point de vue du niveau de revenu, au cours des 40 dernières années.

Le Conseil estime que les efforts en vue de favoriser un meilleur équilibre interrégional de la croissance économique devraient viser à accélérer l'augmentation du revenu dans les régions en retard sur les autres, sans toutefois ralentir le développement de celles où les progrès sont rapides. De cette façon, on parviendra à stimuler la croissance économique de l'économie nationale au profit de toutes les régions. Pour en arriver à ce résultat, ajoute le Conseil, il faudra que les politiques de développement régional soient orientées vers deux objectifs primordiaux: l'augmentation des occasions d'emploi très productifs et l'accélération de programmes de nature à contribuer le plus possible à l'accroissement de la productivité générale de la région. Le Conseil propose à ce sujet d'appliquer les principes directeurs suivants: